

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS N°37

Séance du conseil municipal du 28 octobre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit octobre à dix-huit heures, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes « L'Autrèche », sous la présidence de M. Fabrice MEUNIER, Maire

Nombres de conseillers

En exercice : 11

Présents : 8

Absents : 3

-ayant donné pouvoir : 2

Votants : 10

Date de la convocation et d'affichage : Le 24 octobre 2022

Présents :

Fabrice MEUNIER, Laurent DA SILVA PEREIRA, Michel AVELINE, Éric CHANTEPIE, Jean-Claude FILLIEUL, Christophe FUYNEL, Séverine THIEULARD et René ZIMMERMANN, lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Absents : Noël GODEFROY

Procurations : Wilfried DUBOIS ayant donné pouvoir à Fabrice MEUNIER
Stéphanie LECLERE-FUYNEL ayant donné pouvoir à Christophe FUYNEL

Secrétaire de séance : Laurent DA SILVA PEREIRA

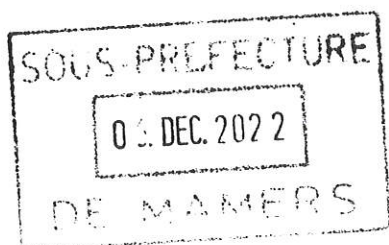
OBJET : PARTICIPATION AUX CADEAUX DE NOEL 2022

M. le Maire expose la situation :

- Comme chaque année, la commune fait appel à la société Joué Club pour organiser les commandes et la distribution des cadeaux de Noël pour les enfants de Blèves.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la participation de la commune à hauteur de 25 € par enfant âgé de 12 ans au 31 décembre 2022 et habitants régulièrement à Blèves où dont les parents son propriétaire de fonciers bâtis. Par souci d'égalité, le montant maximum des jouets retenus n'excédera pas 35 €, la différence restera à la charge des parents.

Pour extrait conforme



Le Maire,
Fabrice MEUNIER

